VENTES AL'ENOAN

Stoudback, Stern & Gumbel, Ltd

' Annonce judiciaire.

In Re Liquidation de la Hirsch-Levy Rea ty Company. No 95,308. Com Civi e de District pour la paroisse d Or cans, Division A. Cottages simples et doubles de choix et de valeur et bien lonés a de bons locataires. A L'ENCAN JEUDI, LE 29 FEVRIER 1912:

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne. Cottage Double, 2729, 31 rue De achsise. Cottage Double Moderne, 4536-39 rue Larrel, coin de la rue Cadir. Cottage Double Moderne, 4532-34 rue Laurel. Cottage Double Moderne, 4528-30 tue

Cottage Double Moterne, 4529-30 lue Lacrel.
Cottage Simple, 3632 rue Chara.
Manton asppartements, 4614 rue Sprace.
Cottage Double, 2803-11 avenue Londres.
Cottage Double, 2805-07 avenue Londres.
Cottage Double, 2801-03 avenue Londres.
cottage Double, 2801-03 avenue Londres.
Mar STROUDBACK, STERN & GUM.
BEL, Ltd. Leonard L. Stern. Encanteur—JEUDI. is 29 février 1912. a midi. à la Bouras des Propriètés Foncières No 311 rue
Baronne, en vertu d'un ordre signé le 26
janvier 1912. par l'Hon T.C. W. Ellis, juge de
la Cour Civile de District sour la paroisse
d'Orléans Division A. dans l'affaire ci. dessus
autuiée et numérotée, les propriétés ci-sprés
décrites, seront vendues à l'enchère publique,
asvoir

savoir

1. Un certain lut ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui a y trouvent et tous les droits, roles, privièges, servituise et dépendances y appartenant ou de que que façon en dépendant situé dans le Sixième. District de cette ville de la Mouvelle-Orléans, dans l'il et No 3, borné par las rues Deliachsies Clara, Magnolia et l'avenue Louisians ledit lut étan désigné par la lattre BI, sur un devis dressé par D. E. Seghers et fils, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, le 5 juin 1910, d'après le qual devis ledit loit mance 30 piede. 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Deliachsies, trente piede en largeur dans le fond sur cent vingtet un piede, neut ponces sur la ligne de côté du let A et contivingt six piede neuf ponces aux le côté du lot CI. Les améliorations comprensant du cottage double ayant 5 "hanbres, chambres a bain, gaz, é-ectricité, confiexions d'een et d'egout de chaque côté un loté est valoré §14 50 par mois et l'aitre (ôté est valore §14 50 par mois et l'aitre (ôté est valore) s'il rue Deliachaise. 1 Un certain lut ou portion de terre ensem-

a bain, connexion d'eau et d'égout de enaque

Clars. Magnolis, Delachase et l'avenue Loui-sians, designé par la lettre. Di sur un devie-dressé par Geo. De Armas, voyer daté du 10 décembre 1909 et annexé à un acte passé par-devant E. L. Weil. nitaire, le 19 décembre 1909 et mesurant, d'après ledit devis, com-mençant à un-distance de quatre vingt sept pieds, buit pouces et rois lignes de l'encoipieds. buit pouces et frois lignes de l'encolgrance des rues Clara et Delachaise, dixisépt pieds, quatre lignes de face à la rue Clara dix sept pieds en largeur dans le fond aur une profondeir de soixante seize pieds, trois pouses aont lignes aur le côté le plus prés de la lune Delachaise et soit ante quatorze pieds quatre pouces et deux lignes de profondeur avi le câté de la lune prés de la vieue Louisians et est ANNONCE JUDICIAIRE. ôté le plus près de l'avenue Louisians et est omposé des lots originaux à l'arrière Nos 26, 28. Les améliorations sont connues par nunicipal 3632 rue Clara et compren-n cottage simple ayant 4 chambres et

ment un cottage simple ayant 4 chambrée et ean de ville. Loué \$12 par mois.

6. Deux certains lots de terre avec toutes les tatisses et amélier stions qui a y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitades, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque f.con en dépendant, etnés dans le Beptième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 261, désignés par les facts de 26 av. un nonvent plan et par les contracts. Orleans, dans l'ilet No 261, désignés per les Mos 25 et 26 sur un nouveau plan et par le No 100 B, sur le vieux plan, borné par les rues Mouroe, Léonidas, Spruce [autrefois Huttième] et Cohn, sur le plan de subdivision dedit let dressé par C. Uncas Lewis; député ou seus de dépit pardevant Fred Deibel, laire, le 12 novembre 1895, d'après lequei à plan les dits lots sont contigus et mesurent absonn vingt-cung pieds de face à la rue Spruce sur cent pieds de profondeur entre lignes paralèles, le lot No 26 s'étondant à une dis sance de soixante-douze pieds de l'enceignare paraleles, le lot to 2 secondart a une dis fance de soixante-douze pieds de l'enceignure des rues Spruce et Léonidas. La propriété est connue par le No muni ipal 8618 rue apruce et comprenant une maison rapportant

7. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les tâtte es et améliorations qui s'y trouvent et tous les droite, voies privièges, servirades, dépendances et avantages y appartenant, on de queique façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1530, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Industrie et Havane, désigné par la lettre C sur un devis ou certificat d'ar pentage dressé par H. O. Erown, député voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexe à un sote pardevent E. L. Weil, notaire, d'éd du 9 mai 1910 et mesurant d'après ledit arpentage commençant à un point cinquante-cinq pleda cinq pouces et une ligne de face du coin de l'avenue de Londres sur une rofondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

k lone \$14 par mois.

8. Un certain lot de terre, ensemble avec

8. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisees et améliorations qui s'y prouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de queique façon en dépendant, siué dans le Troistènie District de cette ville, dans l'ilet No 1580, borné par l'avenne Londres, les roes Havane. Duels et Industrie, de signé par la littre B et étant vingt-sept pieds trois pouces et une ligne de l'encolguire de l'avenue Londres et la rue Duels, et mesurant troite pieds deux ponces de face à l'avenus

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

taire, de la date du 9 mai 1910, et formant l'encougnure de l'avenue Londres et de la rue Du-le, et mésurant d'après cela vingt seut pieds, trois pour es et une ligne de face à l'avenu. Lon res sur une profondeur et façade à la rue Direis de cent d'après de entre lignes paratièles, la propriété est conque par les Nos municipaux 2507-33 avenne Londres et con siste d'un cottave double : vant 3 chambres de côté \$'4 par mois.

Condition—Comptant, les taxes de ville et d'Etat de 1912 de var têtre asoumées par les acquérones au essua et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de ventepardevant Scot E Beer notaire, aux frais des acquél'adjudication. Les actes de venesparavents Scott E Beer notaire, aux finis des acquérerrs Dix pour ceut de dépôt au moment de l'adjudication.

STROUDBACK STERN& GUMBEL Ltd-Encanteurs.

Edgar M. Cabn, avocat. 28 ian 28 167 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE. Héritiers de John T. Heim vs Mme Marie -Kerth, veuve de Christoph Lorch.

No 99,115- Cour Civile de District, Division E.

3811-13 Rue Tchoupitoulas,

Entre les rues Peniston et Généra Taylor. Cottage Double.

> 716 Rue Peniston. Entre Laurel et Constance.

Cettage Simple. 3818-3822 Rue Camp.

Entre Peniston et Général Taylor. 2 Cottages Simples.

Entre Peniston et Général Taylor.

Entre Peniston et Général Taylor.

2 Cottages Simples.

3 Cottages Simples.

2 Cottages Simples.

2

ignes, sur la ligne le divisant du lot. 21. Miorations sont ornues par le Nomu. 1716 rue Peniston, et consistant d'un

4. Un certain fot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous ies droits, voies, pr vilégés, avantages et dépendances y appartenant on de que que façon en dépendance y appartenant on de que que façon en dépendances y appartenant on de que que façon en dépendances y appartenant on de que que façon en dépendances y appartenant on de que que que que façon en dépendances y appartenant on de que que façon en dépendant en treit et le la de l'étant l'House d'et en l'étant l'House en date du lé sont 1910 annexé au acto pardevant E. L Weil, netaire, dat du l'après ledit devis treate pied trois pouces de face à la rue Laurel aure cont p eda de profondeur entre lignes parallèles, et trente pieds trois pouces dats le fond. La propriété est connue par les numéros municipaux 4528 30 rue Laurel et comprend un cottage double ayant é chambres, chambres à bain, counexions d'esnet d'égont, gaz, etc. de chaque côté et lené \$27.50 par mois.

5. Un certain loi de terre, ensemble avec deutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privièges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en de que que façon en dépendant à l'appartiennent en de que que façon en dépendant à l'appartiennent en de que que façon en dépendant de l'appartiennent en de que que façon en dépendant de l'appartiennent en de que que façon en dépendant de l'appartiennent en de que que façon en dépendant de l'appartiennent en de que que façon en dépendant de l'appartiennent en de que que façon en dépendant de l'appartiennent en de que que façon en dépendant de l'appartiennent en de que que façon en dépendant de l'appartiennent en de que que façon en dépendant de l'appartiennent en de que que façon en dépendant de l'appartiente de l'appartiente de l'appartiente de l'appartiente l'appartient

Collins, notaire aux frais des acquéreurs. STROUDBACK, STEAN & GUMBEL LTD. Encanteure.
Fred C. Marx, avocat pour le défendeur.
Conrad G. Collins, avocat pour les deman

ANNONCE JUDICIAIRE Succession de James H. Maloney et epouse. Nos 95,010 et 90,480 (consolidée) -- Cour Civile de District, Division D.

La Propriété Commerciale de **V**aleur 437-39 RUE DAUPHINE. Entre Canal et Iberville.

Magasin et Résidence en Briques à 3 Etages. Vis-à-vis de D. H. Holmes Co., Ltd. a proximité de la Maison Blanche et du Théatre Greenwail.

DAR STROUDBACK. STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. stern. emoanteur — JEUDI, le 29 février 1912, à midi. à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, en vertit d'un ordre signé le 17 janvier 1912, par l'Hon. Port r Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. dans l'affaire ci-dessus intribute de l'accommendate. intitulée et numérotée. Il sera vendu à l'en-chère publique la propriété di apres décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâ-trases et améliorations qui a y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 94, lequel est borné par les rues Deuphine, Douane Bourgogne et Canal, ledit let étant celui à côté de l'encoignure des rues lot évant celui à côté de l'encoignure des rues Dauphine et Douane, et mesurant vingt six pieds dix ponces et deux ligues de face à le rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix ponces, et deux lignes entre lignes parallèles, ayant une allée s'ouvrant à la rue Douane et en commun aud t lot et autres lots, s'eten jant là descus de ladité allée étant inclue dans as madine profondeur, et la résidence sur ledit let étant désigné par le No 21 rue Dauphine (vieux numéro). Les améliorations comprenant un magagel net résident ile No 21 rue Danphine (vieux numero) Les améliorations comprenant un magaeln et récidence simple à trois étages, contenant un grand magaeln et arcade dans le ford; la courest pavée, etc., les étages supérieurs contenant grands vestibules, euviron 16 chambres, 2 chambres à bain, gaz, électricité, plombage sanitaire, mealier devant et derrière, galerie devanter derrière, etc. l'avenue Loudres et la rue Duels, et mesurant fronte pivile donx ponces de face à l'avenue Loudres sur une prifondeur de c'nt dix ple le Loudres sur une prifondeur de c'nt dix ple le Loudres sur une prifondeur de c'nt dix ple le Loudres sur une prifondeur de c'nt dix ple le Loudres sur une prifondeur de c'nt dix ple le Loudres sur une prifondeur de c'nt dix ple le Loudres sur une prifondeur de c'nt dix ple le Loudres sur une prifondeur de c'nt dix ple le Loudres sur une prifondeur de c'nt dix ple le Loudres sur une prifondeur de c'nt dix ple le Loudres sur une prifondeur de c'nt dix ple le Loudres sur une profondeur de c'nt dix ple le Loudres sur une profondeur de c'nt dix ple le Loudres sur une profondeur de c'nt dix ple le Loudres sur une profondeur de c'nt dix ple le Loudres sur le le Conditione d'assurance et lien de vendeur, la clause de la portion du cotétit de set lien de vendeur, la clause de les controls l

VENTER A D'ENCAN-

J. L. Onorato.

ANNONUE JUDICITATES Cour Civile de District, Paroisse

d'Orléans - Division D. No 59,061.

Succession de Mme Christine Frombehrend, Vve de Christian Ritter.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Parolase d'Orléana Division D. dans l'affaire intituiée Mme Chris-Division D. dans l'affaire intituée Mme Christiane Frombehrend. Vue de Christian Ritter. dossier No 99 061, le ditordre daté et signé du 14 février 1912, et adressé à J. L. Onovato, encanteur, j'offittal en vette à l'enchére publione à la Bourse des Propriétés Foncières. 311 rue Europhe à midi. MARDI le 19 mars 1912, la propriété foncière crapres décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec tous les droits, voier, privilèges et avantages y appuitenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'iter numéro vingtisept, maintenant l'inst

dans lie remeir District de cette ville, dans l'iller numéro vingt-sept maintennant l'inet. No 384, borné paples rues Bud Robertsen Fr ret. Thais et Melpoméne, et est désigné comme lot No deux sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, daté du 23 avril 1852, et déporé en l'étude de C. Karcennile, notaire en cette ville. Ledis lot me urant trente-et-un preds sept ponces et six lignes de face à l'rue Melpomène sur cent onze pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions - Comptant. L'acquéreur devant assumer au desants et en plus de sou enchère, toutes les saxes inclusant celles de 1912 et tous certificats etc. L'acts de vent aux frais de la cuérour pardevant d'. M. Quintero, tousire 10 0:0 ne portant pas d'intèrêt et de pensité du prix d'achat de vant être déposés au moment de l'adjudidans l'ilet numéro vingt-sept, maintenant l'iset

Showerst. moment de l'adjudi-Caffery, Quintero, Gidière et Brumby, avo-

16 fev-16 18 25-mars 3 10 17 19 ANNONCE JUDICIAIRE.

No 28,577-C or Civile d. District, Paroisse d'Orléans-Division E. Succession de Robert Dorsey, Sr.

Succession de Robert Dorsey, Sr.

En vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Utléans. Division E dans l'affaire de la succession de Robert Dorsey, Sr. Josser No 98 577, ledit ordre daté et signé le ler février 1912, et adressé a J. L. Onorato, Encanteur, j'off-irai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Proviétés Foncières. 311 rue Baronne à midille MARDI, 19 mars, la propriété chaprès décrite, a savoir—

Toutés ette c reine portion de terre située dans le Septième District de cette ville dans l'ile. No 285, borné par les rues Burdette, Panula, (autre ois Cypress), Sycamore, (autrefois Neuvième) et Fern (cutrefois Washington), ensemble avec les ancélorations qui sy trouvent consistant d'une cabane ou hutte, près de l'encoignure des rues Burdette et Panola, compusé des lets un deux, trois, quatre et cinq, lactusivement chacut desdits lots mesurant trente [30) pleds de face à la rue Burdette sur une profondeur de cert ving (120) pieds eutre lignes paraislées. Le lot un formant le coin des rues Burdette et Panols, Conditions—Une morté on plus comptant, à l'option des acquéreurs et la baiance, a il y en a, en un credit de un et deux ans à l'option des acquéreurs, la portion du crédit devent étre démontrée par les billets des acquéreurs à leur propre rire et par eux endes ses, portant 7 pour cent étre tératére le par en de la devent être démontrée par les billets des acquéreurs à leur propre rêre et par enx endossés, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garants par hypothèque soécia le et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendu et toutes les clauses usuelles de sécurité et 10 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procès, et les acquerent de part parte at desque et en plus de

raires d'avocat, en cas de proces, et les acque-reur devant payer an dessus et en plus du montant de leur enchère, toutes les taxes aur la proprété dues et exigibles en l'année 1912, les acquéreurs devant payer pour les actes de ventes, inclusant certificats requis pardevant Wm F. Brewer, notaire, et au moment de l'ad-indication déposer 15 poor cent sans inté-

Encanteur, 910 rue Gravier. 15 iev-15 18 25-mars 3 10 17 19

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAMNI VENTE DE RESIDENCE ET EMPLACE. MENT DE COMMERCE DE VALEUR. 541 Rue Patterson, Alger.

Succession de Sylvester Conion. r Civile de District pour la Paroisse d Orieans—Division D—No 97,556. a Uricana-Division D-No 97,356.

DAR LOUIS HUFFT. Encanteur, JEUDI,
ie 29 février 1912, a midi, a la Bourse
des Propriétés Foncières, 311 rue Barunne,
entre les rues Union et Gravier, cette vuile,
en vertu de et conformément à un ordre de la
Cour Civile de District pour la paroisse
d'Orlèana, Division D, daté du 16me jour de doriesse, de la Division D., date du l'eme jour de jour de jour de jour de la Division D. dans l'affaire ci desus intitulée, le procèderat de vendre à l'enchère publique au dernier et p'us haut enchèrisseur, la propriété ci-après décrite, à

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bátisses et améliorations qui s'y trouvent et tons les droits, voies, servitudes et avantapendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'illet désigné par le No mu-n cipal vingt-sept, borné par les rues Patter-son, Delaronde, Verret et Olivier; ledit lot est désigné par le No 11 sur un plan dressé par D Hémécourt, voyer, et déposé en létude de S Magner, ancien not sire en ce te ville, comne p'an No 1 du livre des pians No 11, leque me p'an No 1 du livre d'a pisne No 11, leque du lot mesurant trente pieda de face a la rue l'atterson sur quatre vingt dix piede de protondeur entre lignes paralièles, et ledit lot figure anais aur un devis privé, annexé à un acte uardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 29me jour de mai 1891 et étant une vente par P. N. O'ivier à la Eureka Homestead Society, et aussi sur un devis privé annexé à un acte d'achat d'après mentionné, acquis par Sylvester Conlon, par achat de la Eureka Homestead Society, le 10 avril 1901 par acte pardevant E. J. Barnett, notaire. par Sylvester Conlon. par achat de la Eureka Homestead Society, le 10 avril 1901 par acte pardevant E. J. Barnett, notaire.

Les amélierations consistent d'une bâtiese à un étage, contenant magasin et six chambres. Conditions—Une ui tité ou plus comp'ant at la balance, s'il y en a, en un crédit de un deux et trois ans. à l'option de l'acquéreur; ledit crédit devant être raprésenté par billete de l'acquéreur mayables à con propre ordre et par lui endossés, portant 8 0;0 d'in'érêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au pais ment, garanti par hyporhèque spéciale et llen de vendeur et privilège, avec toutes les olanses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, et assuier au frais d'l'acquéreur; l'acquéreur devant payer tous les taxes sur la dite propriété pour l'année 1911 et les frais de tous certificats en plus du montant de son enchère, l'acquéreur d'evant payer dix pour cent du moutant de son enchère au momeut de la vente et la balance du palement à la confirmation de cela par acte pardevant C. M. Eustis, rotaire. tratrice. __28]an...-28 ...-fAv 4 11 18 25 29

N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE SUCCESSION DE ELDRIGE BIBBINS. No 98,939—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D. JEUDI, le 29 février 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. LAR N. J. CLENI, encanteur — Il sera d'as ordre daté et signé du 5 janvier 1912 par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District. Paroisse d'Oriéana. Divi. sion D. dans l'affaire oi-dessus intitulée, la

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes et dépendances y appartenant on de quelque façon en dépendant désigné comme une moi tie du lot No six, de l'iler 184, dans McDonoughville. Cinquième District de cette ville, aur la rive droire du flauve Mississippi; ledit llet est borné par les rues Newton, River (autrefois Jefferent). Brocklyn [autrefois Madison] et Diana lautrefois Decaturi; ladite moitlé du lot meurant 30 pieds de face à la rue Diana lautrefois Decaturi; ladite moitlé du lot meurant 30 pieds de face à la rue Diana lautrefois Decaturi; ladite moitlé du lot meurant 30 pieds de face à la rue Diana lautrefois Decaturit meda de profendaux plus ou la rue de la controlle de la contro

AVIS ADX OBEANCIERS.

American Steamship Co. v

See Creanciers.

OUIR OIVILE DE DIMTRICT pour la paroisse d'Oriènne. Ro 97,758—Division A .- Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à soutes autres personnes intéressées d'avoir à déduite dans les dix jours qui suivront la présente iotification les raisons (s'ils en ont ou beningt en avoir pour leaunelles le comité fins présenté par V: tor Craju et Edward M. Robbert Raceyeurs dans cette effaire. has presente par V: tor Crisia et Edward M.
Robbert, Receveurs dans cette liftaire,
ne serait pas appouré et biolo ogué et les fonds distribué conforme.
— at au d'u com te. Par prire de la Cour.
THOMAS CONNELL. evenier. — Edgard
M Cahn, E. D. Saunders, avocats.

17 fev=17 21 26

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de William Martin. OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Deroisse d'Orleans—No 99 622—Division C.-Attendu que Forence Messen, veure de William Martin a présenté une petition à la Gour à l'effet d'obteair les lettres d'administration dans la succession de feu William Martin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons port iesquelles al ne serait pas fait droit à port is quelles il ne sersit pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THO MAS CONNELL. Grefier.—E. M. Staff. ri, H. W. Robinson avocats pour la pétitionnaire. 17 fév.—17 21 26

Succession de Jules Lapene. OUR CIVILE DE DISTRICT pour le Pa-roisse d'Oriéans — No ?6.746. — Divi-sion B.—Attendu que James P. Cordill, admision B.—Attendu que James P. Cordill, administrateur public, a presenté une pétition à la Courà l'effes d'obtenir des lestres d'exécuteur restamentaire datif dans la succession de fen Jules Elapeno, décôdé testat; avis est par le présent donné à tous œux que celapeut concerner d'avoir à déduirs dans les estats par le présent donné à tous œux que celapeut concerner d'avoir à déduirs dans les estats pas fait droit à ladite pétition. Parordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Grefier.—C. C. Friedrichs, avocat.

16 fév—16 20 25

Succession de Marie Bosazzo.

Nuccession de Marie Besauze.

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR la parcisse d'Orléans.—No 99.615.—Division B.—Attenuq que Jas P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour a l'effet d'obten'r des lettres d'administration dans la succession de fete Marie Bosszzo, décédée intestat; avis est par le présent donné a deux que cela peut concerner d'aveir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition-Parordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier, —C. C. Friedrichs, avocat. 16 fév—16 20 25

Succession de Alme Alice Lewis, Veuve de Thomas H. Cain. Veuve de Thomas H. Cain.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 99,614—Division A. — Attendu que Jas P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour a l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Alice Lewis, veuve de Thos H. Cain, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans lee dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. — Par ordre de la Ccur. — THOMAS CONNELL, 'Prefier, —C. C. Friedeichs, avocat.

16 fév—16 20 25 16 fév-16 20 25

Succession de Mme Ann Leo. OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99.593—Division E — Attendu que Joseph M. Leo a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la successifie de lettres d'administration de lettres d'adm sion de feu Mme Ann) Leo, décédée intestat; avis est par le présent douné à tous tat; avis est par le present donné a fous-ceux que cela peut concerner d'avoir à dédui-re dans les dix jours les raisons pour lesquei-jes il ne serant pas fait droit à ladite pétition, Par ordre de la Cour. THOMAS CONNEL, Grether.—G. G. Kronenberger, avocat. 16 fév—16 20 25

Succession de Charles Lange. A—Attendu que Mme Annie Bose, veuve de Charies Lange, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Lange, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne sersit pas fait droit à la dite pétition, Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—William Waller Young, avocat.

11 fév—11 16 20

Succession de Isaac Delgado. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Oriéans. — No 99.204 — Division A: — Avis est par le présent d'uné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avitr à déduire dans les dix jours qu' suivrons la présente notification, les raisons (s'ils eu ont presente notification). la présente notification, les raisons (s'ils -u ont ou peuvent en avoir), pour lesquelles le premier compte mensuel présenté par John Dymond, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. TROMAS CONNELL, Greffier.—John Dymond Jr, avocar, 15 fév.—15 19 24

Succession de Mary Sanders, épouse de Richard Dore

avoir) pour lesquelles le compte tina présenté par Joseph B. Norris, exécuteur tes presente par Joseph B. Norris, executent tes-tamentaire de cette aucoession, ne se, rait pas approuve et homologué et les fonta distribués conformament anuit compte, r'es o ire de la 1907. THOMAS CONNELL, Gref. fier —McCloskey & Benedict, avocate. 13 fév.—13 17 22

Succession de Lizzie Porter, f. a. COUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA parcisse d'Grisans—No 99 528—Division C—Attendu que Eugène P. Cross a pies nté une péution à la Cour Civile de Diatriot à l'effet d'obtenir des lettros d'administration dans la succession de feue Lizz'e Porter, décoèdée intestre; avis est par le present donné à sous ceux que cela peut councerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffer.—Ansley, Graham & Ansley, avocats pour le pétitionn ire.

13 fev—13 17 22

Succession de Georgina Duncau, Epouse de Joseph D. Warburg.

O JUE CIVILE DE DISTRICT POUR J.A. Parotese d'Orléans—No 96.792 — Divinon C—Avis est par le présent donne sux créanciere de cette succession et à toutes au res personnes intéressées d'avoir à déduire 'res personnes intéressées d'avoir à déduire uans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils enont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compts final présenté par Joseph D. Warburg, administrateur de cette succession ne serait pass approuvé et homologné et les fonds distribués conformément audit compts. Par ordre de la Cour-THOMAS CONNELL, Grefler.—

E. M. Stafferd, avocat.

9 fev—9 13 18

Mme Veuve Philomène Clay.

Mme Veuve Philomène Clay.

OUR CIVILE DE DISTRIOT peur la parolese d'Oriênas. No 99,534—Division

B—attendu que Mme Elizabeth St. Germain, veuve de Constant Léon, a présenté una pêtition à la Gour a l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Richard Clay et Mme Veuve Philomène Clay, décédés intectate, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les d'x jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droft à ladite pétition, Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Oreffier—J. B. Rosser, avoust.

9 fév—9 13 18

COURCIVILE DE DISTRICT POUB LA COUNCIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Oriens. No 99 474... Division B. ... Attendu que Mme Katle Cook, veuve de B. A. Barrow, a présenté une pétition a la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la smonession de fou B. A. Barrow, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que rela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix iours, les raisons pour les quelles il ne serait pase fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THO MAS CONMELI, Graffer........... C. Benriques, avocat. 14ftv-14 18 22

Succession de B. A. Barrow.



Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard ; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourr r votre enfant, donne dur une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois

Les "Allenburya" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement

La 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1.

Pamphlet, traitant de la Nourriture des Enfants, donnégratultement. ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

FORIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

SPERM PARK, MJ.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ

ETYDE PARK ETOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.